

Fiche 1.2 : L'analyse d'un accident du travail

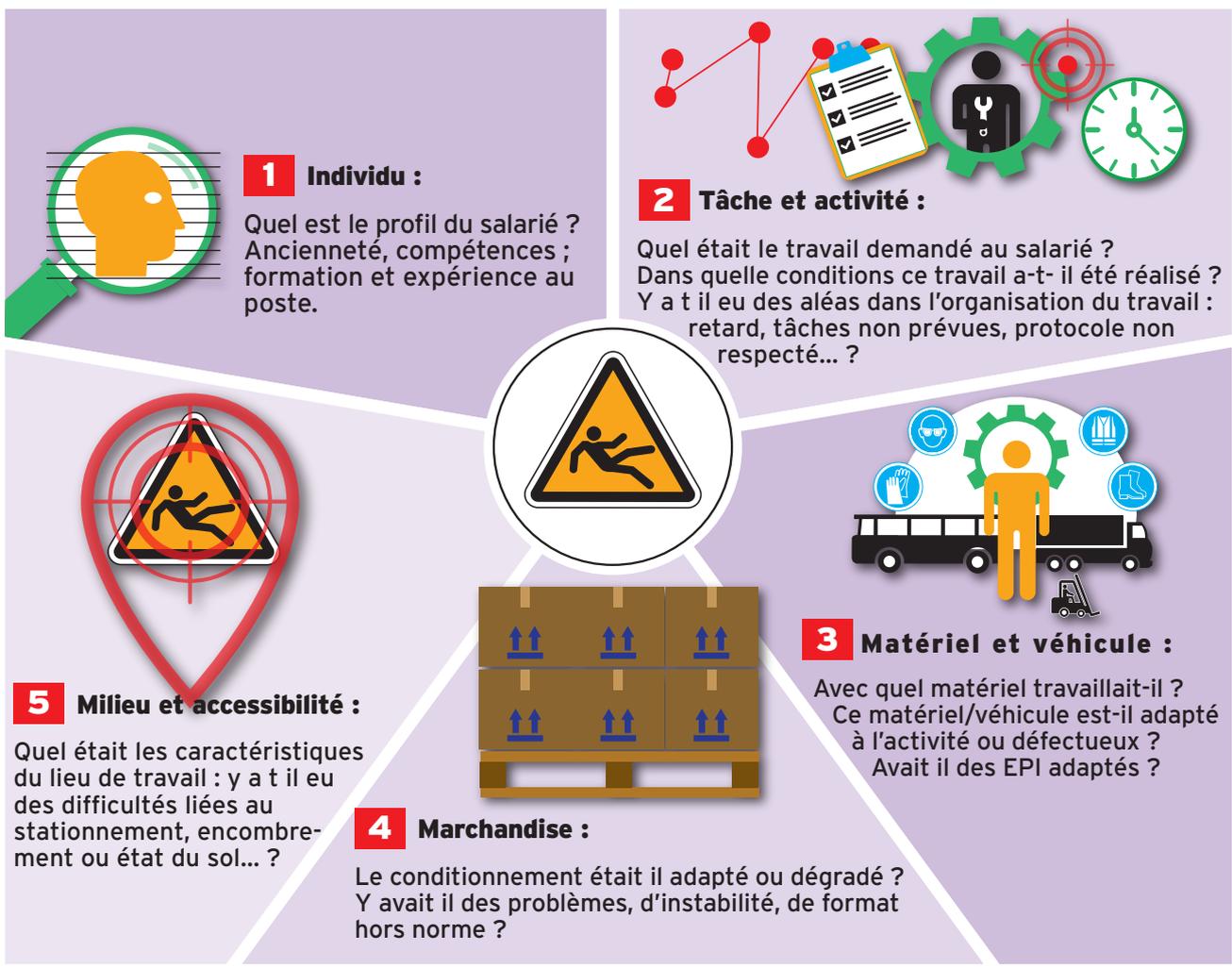
? Pourquoi analyser les accidents du travail ?

Cela permet de comprendre très exactement les circonstances de l'accident et d'identifier l'ensemble des causes de son apparition (techniques, humaines, ou organisationnelles).

? Comment analyser les accidents du travail ?

Une méthodologie s'appuyant sur une analyse des causes permet de remonter jusqu'à de multiples raisons de l'accident :

Analyse I.TA.MA.MI.



- Une formation à l'analyse des accidents est recommandée, elle peut être dispensée par la CARSAT ou d'autres organismes de formation.



Fiche 1.2 : L'analyse d'un accident du travail

Le questionnaire I.TA.MA.MI

Transport routier de marchandises
Analyse de situations dangereuses, incidents ou accidents

Unité de travail : Atelier Administratif Exploitation Distribution Ligne
Ce document est renseigné par : le :

Acte / Situation dangereuse Incident Accident sans arrêt
 Accident avec arrêt Accident de trajet

Identité de la victime : Nom : Prénom :

1 - CIRCONSTANCES

Date de l'événement : Heure :
Nature du travail effectué :
Geste précis effectué par la victime :

La victime pratiquait-elle des horaires fixes ? Non Oui → Lesquels :
À quelle heure la victime avait-elle débuté son service ?
Y a-t-il eu un témoin ? Non Oui → Qui :

Siège des lésions : Tête Dos Cervicale Membre inférieur Genoux Cheville Épaule Coude Main Autre (préciser) :

L'accident a été provoqué par :
 Une chute de plain-pied Une chute de hauteur Circulation interne de véhicule Risque routiers en mission Une manutention manuelle Une manutention mécanique Utilisation de produit chimique Un équipement de travail Une chute d'objet Autre (préciser) :

i Individu

Nature de l'emploi : Service :
Age : Date d'embauche :
Expérience et formation (interne/externe) de la victime :

Personne(s) présente(s) au moment de l'accident :

Ces personnes ont-elles joué un rôle (même passif) lors de l'accident ? Non Oui
Si oui, qui et lequel ? :

Commentaires :



Le questionnaire I.TA.MA.MI. permet de vous **guider dans l'entretien avec le salarié** en questionnant l'ensemble des facteurs de risques.



Cette grille d'entretien permet d'homogénéiser le recueil d'informations selon la personne qui l'utilise dans l'entreprise.



Point de vigilance : l'entretien mené avec le salarié via cet outil a pour objectif d'identifier des causes et d'en ressortir des mesures de prévention, toutes actions visant à contester un AT doivent être séparées de cette démarche.



Sources bibliographiques, pour plus d'informations :

Contactez votre contrôleur de sécurité CARSAT

Pour plus d'informations sur les AT/MP, consultez :

<http://www.inrs.fr>

<http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr>

Pour consulter vos AT/MP déclarés à la CPAM, consultez :

<http://www.net-entreprises.fr>



● N'oubliez pas de mettre à jour votre **DUER** avec les données recueillies dans l'analyse.

